

Grive litorne, *Turdus pilaris* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, famille) : Passeriformes, Turdidés

Description de l'espèce

Espèce dont la taille se situe entre la Grive draine *Turdus viscivorus* (5 à 10% plus grande) et la Grive mauvis *Turdus iliacus* (25% plus petite). La calotte, les joues, la nuque et le croupion sont gris. Les lores sont noires et l'œil est surligné d'un sourcil blanc. La queue est noire, les couvertures et les ailes brunes avec des extrémités noires. Le dessous blanc « sale », orangé au niveau du plastron, est tacheté de brun. Les plumes de la couronne chez le mâle, ont une large tache noire autour du rachis alors que cette tache est fine, pointue et plutôt brune chez la femelle. Chez les jeunes de l'année, les stries rachiales sont pâles sur les parties supérieures et les taches des parties inférieures sont plus rondes que chez l'adulte. Les individus de première année peuvent parfois être distingués grâce à l'extrémité pâle des grandes couvertures [20]. Pas réellement de « sous-espèces » identifiées, l'espèce étant considérée comme monotypique, mais on note certaines variations de couleurs et de tailles, selon les parties de l'aire de distribution. Les oiseaux issus des populations méridionales d'Europe centrale sont plus petits que ceux d'Europe du Nord : *T. p. pilaris* (aile pliée des mâles 138-147 mm vs. 142-148 mm). Brehm (1831) les considère comme *T. p. subpilaris*. Les populations orientales semblent plus grandes (aile pliée 146-153 mm) avec le dessus de la tête d'un gris plus pâle que les autres. Certains auteurs les ont distinguées en les nommant *T. p. tertius* [6].

La mue des adultes est complète après la reproduction (juillet-septembre). La mue postjuvénile est partielle (tête, corps, grandes ouvertures dès juillet, mais complète avant le départ en migration).

Vocalisations : JCR, CD3/pl.80.

Longueur totale du corps : 25-26.5 cm. Poids : 80 à 120 g chez le mâle et 76 à 128 g chez la femelle.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Grive litorne se distingue des autres grives par un dos gris bleuté, une queue noire et un plastron orangé orné de grivelures noires. Elle partage avec la Grive draine des couvertures sous-alaires blanches. En vol, la queue se détache mieux du corps que chez les autres grives qui ont un aspect plus compact. Contrairement aux autres grives, son vol est lent et légèrement ondulant. Son répertoire vocal est distinct des trois autres espèces de grives, mais son cri d'alarme sur les lieux de reproduction est semblable à celui de la Grive draine.

Répartition géographique

La Grive litorne se reproduit occasionnellement en Islande. Son aire de distribution inclut désormais régulièrement une partie de la France, la Belgique, les Pays bas, l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche, la Suisse, la Roumanie, la Suède, la Norvège, la Finlande, la Pologne, la Russie (68°N-73°N). Elle peut s'installer quelques années dans d'autres pays comme en Grèce (en 1981, 1986 et 1992 ; zone la plus méridionale connue), dans les Iles Féroé ou en Slovaquie [6]. Sa présence permanente au Royaume-Uni est limitée à quelques zones au nord et au centre. Lors du dernier inventaire européen, 32 pays seraient concernés par l'espèce [bg2].

Oiseau de la taïga, la Grive litorne a commencé son implantation comme espèce sédentaire en France en 1950, dans le massif du Jura, puis elle s'est étendue dans la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et la Savoie dans les années 1970 [bg72]. Ensuite elle n'a cessé d'accroître son aire de reproduction : Massif central, Alpes-de-Haute-Provence, Avesnois et Yvelines [11]. Sa répartition en 1985-1989 ne fait que confirmer cette extension vers le Pas-de-calais, la Somme (ouest) et vers le sud [bg72]. Depuis elle n'a cessé de coloniser les départements plus méridionaux jusque dans les Alpes du Sud et en Lozère où l'installation d'une population a pu être décrite plus au sud que la limite certaine du dernier Atlas [19]. On admet chez cette espèce une colonisation par bonds à grande distance, suivie de l'installation de petites populations qui se développent pourvu que le milieu soit favorable [bg72].

Biologie

Écologie

La Grive litorne niche dans les bois de conifères et les bois mixtes avec des clairières, mais aussi occasionnellement dans les parcs. En montagne elle utilise les forêts de bouleaux nains en limite de végétation arborée et, au nord de son aire, la limite de la toundra ouverte composée de peuplements arbustifs à *Salix* et *Betula*. En hiver et en migration, elle utilise préférentiellement les milieux ouverts cultivés, les prairies de moyenne altitude et des peuplements forestiers de plaine, de plateau. Les landes arbustives à genévriers (*Juniperus* sp) et les zones d'arboriculture (pommiers) constituent en hiver ses zones d'alimentation privilégiées.

En Finlande, dans des habitats forestiers faisant l'objet de drainage autour de zones cultivées, la densité est estimée entre 0.7 et 1 couple aux 100 ha alors que celle de la Grive mauvis y est en moyenne sept à dix fois supérieure sur la période 1960-1980 [21]. Toutefois des concentrations sur des zones de reproduction favorables au sud de la Finlande peuvent accueillir des colonies de plusieurs centaines de couples aux 100 ha [bg7]. En Wallonie en 1982, les densités variaient selon les milieux entre 0.25 et 2.5 couples aux 100 ha [13].

En France, en période de reproduction, son habitat se compose de prairies (lieux d'alimentation privilégiés), bordées de bosquets ou de bois de plus de cinq mètres de hauteur pour nicher [bg72]. Les bocages, peupleraies, marais et tourbières boisées, les plaines alluviales sont aussi des sites favorables pour son installation et sa reproduction. En Wallonie, elle évite les zones densément boisées et préfère la proximité de zones de prairies, pelouses rases dans 90% de cas observés sur des colonies de 5 à 20 couples en moyenne [13].

Comportements

La Grive litorne se reproduit soit en couples isolés soit en petites colonies, mais réalise ses déplacements en migration et en hivernage en groupes de plusieurs dizaines d'individus (centaines ou milliers quelquefois), fréquemment composés de Grives mauvis. Espèce sociable, la Grive litorne tolère la promiscuité tant en période nuptiale qu'internuptiale. Les colonies de reproduction sont défendues avec agressivité contre les intrus.

Les variations inter annuelles des distances observées entre la zone de reproduction et d'hivernage, longs déplacements certaines années ou mouvements locaux à quelques centaines de kilomètres d'autres années, seraient sous la dépendance des disponibilités alimentaires elles-mêmes liées aux conditions météorologiques hivernales [1]. Le comportement grégaire, nomade et erratique en hiver est un trait de l'éco-éthologie de l'espèce. Les zones méditerranéennes et atlantiques apparaissent certaines années comme zones refuges importantes notamment en février, face à l'avancée de vagues de froid sévissant au centre ou au nord de l'Europe [3]. Certains hivers, des mouvements très en dehors des couloirs habituels (dérive) ont pu être observés (Islande et Féroé) et, en règle générale, la migration se réalise à faible altitude [6 ; 10].

Les oiseaux originaires du nord de la Suède et de la Norvège se déplacent en automne vers la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Europe centrale, le sud-ouest de la France et l'Espagne alors que ceux originaire d'Allemagne, de Pologne et de Suisse hivernent au sud-est de la France et en Italie [1].

Les grives litorne originaires de Scandinavie et du nord de la Russie se déplacent à partir de mi-août vers le sud-ouest et le sud (méditerranée) pour y hiverner. Des départs ont également lieu de fin septembre à novembre notamment vers le sud, mais aussi en décembre et janvier quand la nourriture se raréfie et que les conditions météorologiques deviennent sévères [6]. Les oiseaux originaires de l'est de l'aire de répartition hivernent de la Mer Noire à la Mer Caspienne. L'espèce hiverne irrégulièrement en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie), mais, les années où c'est le cas, elle y arrive de mi octobre à décembre et en repart fin février [bg7]. En Camargue, elle est présente, certaines années d'octobre à avril [2]. Sur l'arc méditerranéen français (Corse/PACA/Languedoc-Roussillon et le sud-est de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes), des comptages hebdomadaires réalisés sur 14 départements de septembre à avril de 1991 à 1999 (2172 comptages sur 35 sites) montrent une arrivée dans cette zone, au plus tôt en troisième décennie d'octobre et un départ au plus tard en deuxième décennie d'avril avec des « pics » de passage en novembre et en mars [17].

Les périodes d'arrivée sur les sites de reproduction se situent entre mi-mars et fin mars en moyenne (Europe centrale et de l'Est [bg7]). La migration pré-nuptiale débute en moyenne pour la France dès la mi février selon ORNIS [bg51]. La Grive litorne migre essentiellement de jour, contrairement aux autres espèces de Turdidés (Merle noir *T. merula*, Grive musicienne *T. philomelos* et Grive mauvis) réalisant une partie de leur migration la nuit.

Reproduction et dynamique de population

Monogame, la grive litorne s'installe vers la mi mars [bg51] sur ses sites de reproduction. Le nid est placé assez haut dans les arbres, entre trois à sept mètres de hauteur. Plusieurs études montrent cependant une grande variabilité : l'installation du nid se fait en moyenne à quatre mètres (2-10 m) dans des pins sylvestres pour une colonie récemment installée en Lozère [19], entre 25 et 30 m dans les hêtraies, peissières et peupleraies de Wallonie [13], à des hauteurs inférieures à 2 m, dans la strate arbustive, suite à une forte période d'enneigement par exemple [18].

Les pontes débutent à la fin mars en France [bg72]. L'espèce est soumise à un fort taux de prédation sur les nids qui peut concerner jusqu'à 75% des pontes [15]. Toutefois ce taux de prédation est moindre en cas de nidification en colonie de forte densité.

La taille des pontes varie de quatre à six œufs (en Allemagne, 45% des nids comportent cinq œufs et en Finlande, 51% en accueillent six). Environ 20% des couples font deux pontes, la seconde étant de taille moindre que la première. L'incubation dure de 11 à 14 jours et les jeunes restent au nid 11 à 16 jours. La productivité moyenne en Europe est de deux jeunes par nid à l'envol et 4.5 jeunes par nid réussi [bg7]. En France, le succès moyen de la reproduction est estimé à 4.4 jeunes par nichée réussie [16]. En règle générale, en France, la reproduction y compris l'émancipation des jeunes est terminée vers la fin août. On observe au sein d'une même colonie un étalement de la reproduction avec la présence simultanée à la même date de jeunes volants, de pontes en cours d'incubation et de jeunes encore nourris au nid [19]. Il ne semble donc pas exister de synchronisation des éclosions au sein d'une même colonie.

Le taux de survie est de 30 à 40% en Suisse et semble indépendant de l'âge [7] ; en Finlande le taux annuel de survie serait de 35 à 39%. Le plus vieil oiseau bagueé connu est âgé de 18 ans [bg7].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Grive litorne est très varié puisqu'il concerne aussi bien des fruits sauvages ou cultivés que de nombreux invertébrés (annélides, myriapodes, gastéropodes, arachnides, insectes, etc.).

En automne et en hiver, ce sont les fruits et les baies sauvages qui sont les plus consommés : pommes, raisins, baies de houx, de genièvre, de ronce, mais aussi des lombrics et des gastéropodes. En plaine, les vergers de pommiers sont connus pour être très attractifs et cette culture semble bien liée à sa répartition en hiver notamment quand les zones de moyenne montagne (1000-1500 m) sont enneigées. Il en est de même des landes à genévriers (*Juniperus spp*) sur les plateaux de moyenne altitude. En montagne, les prairies de fauche ou pâturées constituent les habitats d'alimentation privilégiés dans lesquels elles consomment la plupart des invertébrés (lombrics, gastéropodes, larves d'insectes...).

En Angleterre, les pommes sauvages sont régulièrement consommées en automne et en hiver, mais la Grive litorne semble sélectionner les fruits de l'aubépine (87%), d'où la nécessité de conserver les milieux où ces espèces se développent (friches, haies) [8].

C'est au printemps et en été lors du nourrissage des jeunes que les invertébrés entrent pour une part majoritaire dans son régime : lombrics (5 à 15% selon les études), mais aussi les principaux ordre d'insectes : Orthoptères, Lépidoptères (larves), Diptères (adultes et larves), Hyménoptères [bg7].

Lors de vagues de froid, des groupes de quelques centaines à quelques milliers colonisent les dunes (Pas-de-Calais) et se nourrissent de baies sauvages et notamment de baies d'Argousier.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (Cor. 16.29)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus spp*. (Cor. 16.27 et 64.613)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus spp*. (Cor. 32.131 à 32.136)

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.2)

6520 - Prairies de fauche de montagne (Cor 38.3)

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11)

9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*) (Cor. 41.12)

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13)

9140 - Hêtraies subalpines médio-européennes à *Acer* et *Rumex arifolius* (Cor. 41.15)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) (Cor. 44.4)

9340 - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (Cor. 45.3)

9530*- Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques (Cor. 42.64)

9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (Cor. 42.8)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, ainsi qu'à l'Annexe III de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Grive litorne, du fait de son comportement nomade en hivernage et de ses préférences écologiques, n'est pas inféodée à un espace protégé particulier, mais est présente dans bon nombre d'entre eux, notamment en zone de moyenne montagne. La Réserve Naturelle de la Baie de la Canche (Pas-de-Calais) peut accueillir lors de vagues de froid quelques milliers d'oiseaux pendant plusieurs semaines.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs.

On a observé un accroissement de l'étendue de l'aire de distribution de la Grive litorne en Europe mais les effectifs sont demeurés stables entre 1990 et 2000, et en augmentation en Pologne et en Ukraine [bg2]. Cette dernière synthèse classe l'espèce en état de conservation favorable en Europe, qui accueille plus de 75% des effectifs

hivernants. Les populations étaient considérées comme stables de 1970 à 1990. Son aire de reproduction est estimée à plus cinq millions de km².

L'estimation réalisée en 2004 sur 32 pays ayant fournis des données, situe les effectifs de couples nicheurs entre 14 et 24 millions [bg2].

Menaces potentielles

Au niveau Européen, les tendances révélées ne laissent pas présager de menaces directes sur l'espèce. En hivernage et notamment en plaines cultivées, une agriculture non respectueuse de l'environnement et de la biodiversité (traitements chimiques des prairies, destruction des éléments paysagers tels que les haies accueillant de grands arbres et un cortège important d'arbres et d'arbustes à baie) peut constituer un danger potentiel. Il en est de même de l'arrachage des vergers hautes tiges, notamment de pommiers, qui peuvent constituer un élément déterminant les potentialités des territoires en hiver.

Les prélèvements cynégétiques sont peu connus car les différentes enquêtes nationales successives (1983-1984 et 1998-1999) fournissent des chiffres pour les Turdidés ou les Grives toutes espèces confondues (ONCFS-FNC). Lors de l'enquête nationale 1998/1999, les prélèvements de grives (quatre espèces) ont été estimés à 4.5 millions d'oiseaux ($\pm 1.8\%$). Quatre régions (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Corse) réalisent 63% du tableau national [bg34]. La proportion de grives litorines dans les prélèvements est très variable d'une année à l'autre en raison des fluctuations inter annuelles de l'hivernage en France, liées aux conditions météorologiques en Europe.

Les vagues de froid poussent de grandes quantités de grives vers le sud et l'ouest de la France. Dans ces conditions, en cas de fermeture trop tardive de la chasse, les prélèvements constituent une menace supplémentaire.

Propositions de gestion

La conservation et le développement des prairies de fauche et pâturées comme les pelouses de moyenne altitude sont favorables à l'espèce, notamment comme milieu d'alimentation.

Les prélèvements cynégétiques devraient être mieux connus annuellement et il est nécessaire de généraliser le suivi, soit sous forme d'enquête nationale sur les prélèvements distinguant les quatre espèces de grives présentes en France (ONCFS-SOFRES-FNC), soit sous forme d'un carnet de prélèvement universel tel que proposé par la Fédération Nationale des Chasseurs en France à titre expérimental. Si l'état de conservation de l'espèce le justifie, un PMA pour cette espèce doit être mis en place.

La France est une zone d'accueil en cas de froid intense en Europe, il convient donc de suspendre la chasse dès la survenue d'une vague de froid en appliquant le protocole national de manière stricte. L'application de mesures définies dans le protocole national « vague de froid » est à encourager pour fixer les modalités de suspension momentanée de la chasse, si nécessaire complétées par des résultats en cours sur l'énergétique des Turdidés tels qu'ils ont pu être obtenus chez d'autres espèces [4].

Un strict respect des populations migratrices doit être assuré. Il convient donc de clôturer la chasse dès le début de la migration des grives.

Etudes et recherches à développer

Les travaux initiés dans les pays scandinaves [9 ; 14] relatifs aux stratégies de reproduction en liaison avec la fragmentation des habitats sont à développer, notamment en France, où cette espèce était en phase de colonisation sur sa frange ouest et sud d'aire de répartition actuelle [19].

Les effets du changement climatique sur l'avifaune [12] doivent être évalués en intensifiant la pression d'échantillonnage sur la base de protocoles adaptés à l'écologie et à la répartition géographique actuelle de cette espèce qui de par sa biologie peut être considérée comme une bonne espèce indicatrice.

Le statut migratoire de la Grive litorine étant assez mal connu, un protocole de suivi doit être envisagé. Il peut consister en comptages tels que ceux réalisés en Suisse, complétés par un suivi sur les sites de migration.

Les suivis annuels réalisés en France durant la reproduction par le programme ACT (ONCFS-FDC-FNC) ne permettent pas de conclure sur une tendance significative [5]. Une modification du plan d'échantillonnage du protocole STOC-MNHN par EPS [bg33] ainsi qu'une augmentation du nombre de données concernant l'espèce depuis 2001 permettra à l'avenir d'assurer un suivi plus régulier de cette espèce. Cependant, la localisation en France et la distribution agrégative des colonies lors de la reproduction peuvent poser des difficultés dans l'établissement des tendances.

Bibliographie

1. ASHMOLE, M.J. (1962).- The migration of European thrushes : a comparative study based on ringing recoveries. *Ibis* **104**(3 & 4): 314-346 ; 522-559.
2. BLONDEL, J. & ISENMANN, P. (1981).- *Guide des oiseaux de Camargue*. Delachaux & Niestlé, Paris. 344 p.

3. BONACCORSI, G., COMMENVILLE, P. & BRONDEX, F. (1999).- Passage exceptionnel de grives litornes (*Turdus pilaris*) en Corse. *Alauda* **67**(4): 354-355.
4. BOOS, M., BOIDOT, J.P. & ROBIN, J.P. (2005).- Body condition in the eurasian woodcock wintering in the west of France : practical study for wildlife management during cold spells. *Wildlife Biology in Practice* **1**(1): 15-23.
5. BOUTIN, J.M., BARBIER, L. & ROUX, D. (2001).- Suivi des effectifs nicheurs d'Alaudidés, de Colombidés et de Turdidés en France : le programme ACT. *Alauda* **69**(1): 53-61.
6. CLEMENT, P. & HATHWAY, R. (2000).- *Thrushes*. Helm identification guide. A et C Black. Ed, London. 463 p.
7. FURRER, R.K. (1977).- Beringung, Zugverhalten und Mortalität schweizerischer Wacholderdrosseln *Turdus pilaris* : eine Ringfundanalyse. *Ornithologische Beobachter* **74**: 37-53.
8. HARTLEY, P.H.T. (1954).- Wild fruits in the diet of British thrushes : a study in the ecology of closely allied species. *British Birds* **47**(4): 97-107.
9. HOGSTAD, O. (1995).- Do avian and mammalian nest predators select for different nest dispersion pattern of Fieldfares *Turdus pilaris* ? A 15-year study. *Ibis* **137**: 484-489.
10. HUTTUNEN, M.J. (2004).- Autumn migration of thrushes over eastern Finland : a comparison of visible migration and ringing recovery patterns. *Ringling & Migration* **22**: 13-23.
11. ISENMANN, P. (1986).- Le point sur la nidification de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) en 1984-1985. *Alauda* **54**: 100-106.
12. JULLIARD, R., JIGUET, F. & COUVET, D. (2003).- Common birds facing global changes : what makes a species at risk ? *Global Change Biology* **10**: 148-154.
13. LEPRINCE, P. (1985).- La Grive litorne (*Turdus pilaris*) en Wallonie : progrès récents et choix des milieux de reproduction. *Aves* **22**(3): 153-168.
14. LERKELUND, H.E., MOSKSNES, A., ROSKAFT, E. & RINGSBY, T.H. (1993).- An experimental test of optimal clutch size of the Fieldfare, with a discussion on why brood parasites remove eggs when they parasitize a host species. *Ornis Scandinavica* **24**: 95-102.
15. MEILVANG, D., MOKSNES, A. & ROSKAFT, E. (1997).- Nest predation, nesting characteristics and nest defence behaviour of Fieldfares and Redwings. *Journal of Avian Biology* **28**: 331-337.
16. PASQUET, E., HEMERY, G., CZAKOWSKI, M.A., DEJONGHE, J. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1981).- Démographie des populations françaises de grands Turdidés. *Bulletin Mensuel de l'ONC*(Sp Scientifique et Technique): 117-139.
17. PELTIER, D. (2000).- *Hivernage et migration des Grands Turdidés dans le sud de la France : synthèse de 8 années de suivi par dénombrements et stations bioacoustiques*. Diplôme CSTC.CFPPA Vendôme/IMPCF. 20 p. + Annexes.
18. PULLIAINEN, E. (1978).- Influence of heavy snowfall in June 1977 on the life of birds in NE Finnish Forest Lapland. *Aquilo Ser Zoologica* **18**: 1-14.
19. RICCI, J.C. & GLEIZE, J. (1995).- Nidification de la Grive litorne *Turdus pilaris* en Lozère. *Alauda* **63**(4): 272.
20. SVENSSON, L. (1992).- *Identification guide to European passerines*, Stockholm. 368 p.
21. VAISANEN, R.A. & RAUHALA, P. (1983).- Succession of land bird communities on large areas of Peatland drained forestry. *Annales zoologici Fennici* **20**: 115-127.